

**Réunion du 9 décembre 2019**

**Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY**

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.  
Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, vice-présidents.  
Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, M. Nicolas MATT. membres.
- Procuration(s) : Mme Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Chantal JEANPERT, Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT
- Excusé(s) :
- Absent(s) : M. FISCHER Bernard, Mme DOLLINGER Isabelle, M. WOLF Etienne, M. CARBIENER Thierry, Mme HOLDERITH Nadine
- Ne prennent pas part au vote : Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, Mme Danielle DILIGENT, M. Mathieu CAHN, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Frédérique MOZZICONACCI
- Rapporteur : M. Yves SUBLON

**CD/2019/086**

**L640\_2019\_11\_27\_086**

**300 - Insertion, emploi et lutte contre les exclusions**

**Service Public de l'Insertion : un nouveau projet pour l'emploi**

Après en avoir délibéré, le Conseil départemental décide d'adopter cette nouvelle stratégie et de délibérer pour permettre la mise en œuvre des plateformes 1 et 2 du Service public de l'Insertion, la création d'une prime au travail et de s'engager dans un partenariat renforcé avec l'État pour l'expérimentation territoriale d'un Service Public de l'Insertion.

1 - Concernant la Plateforme d'accueil et d'orientation des nouveaux entrants dans le dispositif RSA, le Conseil départemental décide :

- de confier à la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin, intervenant en son nom et en qualité de mandataire commun du consortium des Missions Locales, répondant par un projet commun dans l'attente de la création d'un Groupement de coopération sociale et médico-sociale associant la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin et le consortium des Missions Locales, la mise en œuvre de la Plateforme d'accueil et d'orientation des nouveaux entrants dans le dispositif RSA pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- d'approuver le phasage, le calendrier de déploiement, les moyens humains mis à disposition ainsi que les montants du projet tels que proposés par la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin et le Réseau des Missions Locales pour 2019, 2020 et 2021 ;
- d'approuver la convention financière avec la CAF, jointe en annexe pour les phases préparatoire et de test, et d'autoriser son Président à la signer ;
- d'approuver le versement d'une subvention de 153 000 € ;
- d'approuver, à titre dérogatoire, le versement d'une avance de 100% pour la réalisation des phases préparatoires et tests, à hauteur de 153 000 € ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour approuver les avenants à ce contrat et les autres conventions nécessaires à la mise en œuvre du présent projet ;
- de charger son Président d'assurer la déclinaison de projet.

2 - Concernant la Plateforme d'accompagnement et de préparation intensive à l'activité des nouveaux entrants dans le dispositif RSA, le Conseil départemental décide :

- de confier au Consortium porté par la Mission Locale Pour l'Emploi de Strasbourg, et tel que défini au présent rapport, pour la mise en œuvre de la Plateforme d'accompagnement et de préparation intensive à l'activité des nouveaux entrants dans le dispositif RSA pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- d'approuver le phasage, le calendrier de déploiement, les moyens humains mis à disposition ainsi que les montants du projet tels que proposés pour 2019, 2020 et 2021 ;
- d'approuver la convention financière avec le consortium des Missions Locales, jointe en annexe pour les phases préparatoires et de test, et d'autoriser son Président à la signer ;
- d'approuver le versement d'une subvention de 87 500 € ;
- d'approuver, à titre dérogatoire, le versement d'une avance de 100% pour la réalisation des phases préparatoires et tests, à hauteur de 87 500 € ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour approuver les conventions et avenants nécessaires à la mise en œuvre du projet ;
- de charger son Président d'assurer la déclinaison du projet.

3 - Concernant la création de la Prime au Travail, le Conseil départemental décide :

- d'approuver le principe d'une prime départementale liée à la reprise d'emploi et au maintien dans l'emploi, couplée à un coaching, dénommée Prime au Travail, dont les modalités sont précisées en annexe ;
- d'approuver les principes, objectifs et caractéristiques de la présente prime ;
- d'approuver les conditions d'attribution de la présente prime ;
- d'approuver les modalités de calcul et les montants mensuels et globaux servis au regard de la situation à l'emploi et de la composition familiale du foyer ;
- d'approuver les conditions de fin de versement de la présente prime ;
- d'autoriser son Président à solliciter auprès des services de l'Etat la mise en œuvre du droit à l'expérimentation.

4 - A travers la candidature du Bas-Rhin à l'appel à projets lancé par l'Etat sur l'expérimentation territoriale d'un service public d'insertion, le Conseil Départemental décide de s'engager vers un partenariat renforcé avec l'Etat pour expérimenter le Service public d'insertion.

Adopté à l'unanimité

**Nombre de votes exprimés : 41**

|                         |  |    |
|-------------------------|--|----|
| <b>Vote(s) pour :</b>   | Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, M. Marcel BAUER, Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, M. Denis HOMMEL, Mme Martine JUNG, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, M. Nicolas MATT, M. Frédéric BIERRY | 33 |
| <b>Vote(s) contre :</b> | /  | 0  |
| <b>Abstention(s) :</b>  | /  | 0  |

Pour extrait conforme  
Pour le Président  
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20191209-  
lmc1134211-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 17/12/19